

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 23  
DU 27 JUIN 2024**

(article L.2121-25 du Code Général des  
Collectivités Territoriales)

**2024-1147 CONSEIL COMMUNAUTAIRE – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
11 AVRIL 2024 – APPROBATION**

Le Conseil :

**APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Communautaire du 11 avril 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1148 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil :

**PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Président ou son représentant et listées.

*CERTIFIÉ CONFORME.*

**2024-1149 RESERVES FONCIERES – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUPRES DE LA  
SAFER – AVENANT N° 5**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention SAFER, comme résumé.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1150 OPAH RU SUR LA COMMUNE DE LA FERTE-MACE – REGLEMENT D'AIDES**

Le Conseil :

**APPROUVE** le projet de règlement et modalités d'attribution des subventions de Flers Agglo 2024/2029 pour l'OPAH-RU de La Ferté-Macé.

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits suffisants chaque année jusqu'en 2029 dans la limite des crédits disponibles.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1151 LA LANDE PATRY – ZONE DES JOSNETS – ACQUISITION D'UNE PARTIE DES PARCELLES N° AM 124p ET 162p A LA SCI OLNA**

Le Conseil :

- DECIDE** l'acquisition de 118 m<sup>2</sup> sur les parcelles n° 124p et 162p.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire vendeur.
- PRECISE** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1152 FLERS – ZI LA CROCHERE – ABROGATION DE LA DELIBERATION DE CESSION DE PARCELLE CW 74 B – ENTREPRISE CHATELAIS COUVERTURE CHARPENTE**

**LE PRESIDENT DECIDE DE :**

**RETIRER** la présente question de l'ordre du jour.

*CERTIFIE CONFORME, étant précisé que la présente, ne comportant pas de décision, est dispensée de la formalité du dépôt en Sous-Préfecture.*

**2024-1153 FLERS AGGLO - NOUVELLE AIDE FINANCIERE AU COMMERCE SITUÉ EN VILLE ACV ET COMMUNES PVD ET QUARTIER QPV**

Le Conseil :

- DECIDE** de la mise en place de cette nouvelle aide financière de Flers Agglo au commerce.
- AUTORISE** les crédits à hauteur de 20.000 € TTC par an.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1154 TAXE DE SEJOUR – TARIFS 2025**

Le Conseil :

- APPROUVE** les tarifs de la taxe de séjour sur le territoire de Flers Agglo à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, dans les conditions énumérées.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1155 SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE – PARTICIPATION FINANCIERE DE FLERS AGGLO A LA COMMUNE DE LA LANDE PATRY – CREATION D'UNE VOIE VERTE RUE DES COLOMBES ENTRE L'OISELLERIE ET LA RD 424**

Le Conseil :

- ACCORDE** à la commune de la Lande Patry une participation financière de 30 % avec un plafond de **60.421,50 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation.
- PRECISE** que cette participation financière sera versée sur présentation par la commune de la Lande Patry du bilan définitif de l'opération.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget annexe transport).

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1156 TRANSPORTS PUBLICS URBAINS DE PERSONNES – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – CHOIX DU DELEGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CONCESSION)**

Le Conseil :

- APPROUVE** le choix de la Société TRANSDEV NORMANDIE INTERURBAIN en qualité de délégataire de service public pour l'exploitation des transports urbains de personnes (lignes régulières, transports à la demande, court-voiturage, location de VAE) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 août 2029.
- APPROUVE** les stipulations du contrat de délégation de service public et ses annexes.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit contrat et tous documents s'y rapportant.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1157 CESSION DE 4 AUTOBUS – VENTE AUX ENCHERES – SORTIE DU PARC DE FLERS AGGLO**

Le Conseil :

- DECIDE** la mise à la réforme et la sortie du patrimoine de Flers Agglo des véhicules cités.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à vendre aux enchères ces véhicules sur le site Agorastore aux prix de base de :
- Irisbus Crossway LE immatriculé CK 138 DD : 5.000 €
  - Irisbus Crossway LE immatriculé CK 975 DC : 7.000 €
  - Irisbus Crossway LE immatriculé AB 586 FT : 6.000 €
  - Irisbus Crossway LE immatriculé AA 176 LM : 8.000 €
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, dans l'éventualité d'une absence d'enchère valide, à relancer la vente avec une mise à prix inférieure de 30% à la mise à prix initiale puis de 50%.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer tous actes relatifs à cette affaire.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1158 TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES – TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil :

- ADOPTE** la tarification, y compris les tarifs proposés, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1159 SAISON CULTURELLE DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE – PUBLIC SCOLAIRE – COMMUNE DE BRIOUZE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – CONVENTION DE PARTENARIAT – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat exposée.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1160 RESEAU DES ARTS VIVANTS ELECTRIQUES – CONVENTION DE FINANCEMENT**

Le Conseil :

**ADOPTE** la convention de financement.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1161 SEPTEMBRE MUSICAL DE L'ORNE – CONVENTION DE PARTENARIAT**

Le Conseil :

**ADOPTE** la convention de partenariat.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1162 PETITE ENFANCE ET JEUNESSE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET COMMUNES – SUBVENTION 2024 – CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – REGULATION**

Le Conseil :

**APPROUVE** les subventions aux associations ou communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette délibération.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1163 PETITE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – AMICALE DES ECOLES LAIQUES – CENTRE AERE MARCEL DELAUNAY DE SAINT CLAIR DE HALOUZE**

Le Conseil :

**APPROUVE** la subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000,00 €.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement de la subvention.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la subvention.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1164 TRANCHE 3 DU PROGRAMME DE TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT NOIREAU**

Le Conseil :

- APPROUVE** la réalisation de la troisième tranche qui concerne la Visance, le Doinus et la Vère aval avec leurs affluents d'un montant de 532.672 € H.T dont 391.719 € HT pour Flers Agglo.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la réalisation de cette tranche de travaux.
- SOLLICITE** des subventions pour la réalisation de la troisième tranche de travaux auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- PRECISE** que les crédits ont été inscrits au BP 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1165 TRANCHE 3 ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU DANS LE CADRE DE L'ENTENTE NOIREAU – GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE FLERS AGGLO ET DOMFRONT-TINCHEBRAY INTERCO – CONVENTION CONSTITUTIVE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

- ELIT** un membre titulaire de la CAO du groupement de commandes et un membre suppléant.

Sont élus par 59 voix sur 59 suffrages exprimés

TITULAIRE	SUPPLEANT
Yves GOASDOUE	Vincent BEAUMONT

- PREND ACTE** que le membre titulaire de la commission consultative pour l'attribution des marchés passés selon la procédure adaptée (COMAPA) du groupement de commandes et le membre suppléant sont ceux élus pour être respectivement membre titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention instaurant un groupement de commandes entre Flers Agglo et Donfromt-Tinchebray Interco, ayant pour objet l'entretien et la restauration des cours d'eau dans le cadre de l'entente Noireau ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1166 AMENAGEMENT DU BOURG DU CHATELLIER – CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR DES TRAVAUX SUR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune du Châtellier pour les travaux sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 du budget général.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1167 FESTIVAL « VIBRA'MÔMES » - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE –  
CONVENTION DE PARTENARIAT – EDITION 2024 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat exposée.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1168 FESTIVAL ESKAPE – CONVENTION TRIPARTITE 2024**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention couvrant l'édition 2024 avec la Ville de Flers et l'association HARDCORE FRANCE selon les modalités définies, et sous réserve de délibération concordante de la Ville de Flers sur le même texte.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1169 FESTIVAL LES BICHOISERIES – CONVENTION TRIPARTITE – EDITION 2024**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à la présente délibération, portant sur l'organisation du festival « Les Bichoiseries » pour l'année 2024 avec la Ville de Flers et l'association Mafio'Zik, selon les modalités définies.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1170 FESTIVAL ART SONIC – CONVENTION TRIPARTITE 2022-2024 – AVENANT N° 2**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention, sous réserve de délibération concordante de la Ville de Flers sur le même texte.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1171 ANIMATION DU TERRITOIRE ET GRANDS EVENEMENTS – SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2024**

Le Conseil :

**ARRETE** le montant des subventions communautaires exposées.

**PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.

**INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2024.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1172 ANIMATION DU TERRITOIRE ET GRANDS EVENEMENTS – RAID JEUNES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le Conseil :

**OCTROIE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € à l'association Pont d'Ouilly Loisirs.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1173 NPRU – PROGRAMME DE CONSTRUCTION – SITE DE LA BISSONNIERE – APPROBATION DU PROJET ET MODE DE DEVOLUTION DES TRAVAUX – CONVENTION FONCIERE – SIGNATURE**

Le Conseil :

**APPROUVE** le cadre d'intervention pour la réalisation de ce programme de logements sociaux.

**PRECISE** que la consultation en procédure adaptée pour la dévolution de ces travaux sera appliquée.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention formalisant le cadre d'intervention, ainsi que les annexes techniques des prestations découlant du mode opératoire décrit, à intervenir avec la Ville de Flers et Logissia.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes qui seront dressés en l'étude du notaire de Flers Agglo.

**INDIQUE** que les frais d'acte authentique et de bornage seront à la charge de Flers Agglo.

**DIT** que les crédits ont été inscrits au BP 2021 pour la première tranche et 2023 pour la seconde tranche.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1174 COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE**

Le Conseil :

**ELIT** votre Président de séance pour le vote des questions portant sur les comptes administratifs 2023 (budget général de la Communauté et budgets annexes).

Monsieur Gérard PIERRE est élu à l'unanimité.

*CERTIFIÉ CONFORME.*

**2024-1175 COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – ACQUISITIONS ET CESSIONS – BILAN 2023**

Le Conseil :

**PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions opérées par et pour le compte de la Communauté au titre de l'année 2023.

**STIPULE** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'exercice 2023.

*CERTIFIÉ CONFORME.*

**2024-1176 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET GENERAL**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget général tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1177 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE EAU**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Eau tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1178 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Assainissement tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1179 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Transport tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1180 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Office de Tourisme tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1181 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Zone d'activités tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1182 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZA LA HAUTE VARENNE**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe ZAC Haute Varenne tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1183 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE MAISONS MEDICALES**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Maisons Médicales tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1184 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS FONCIERS**

Le Conseil :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Aménagements fonciers tel qu'il est présenté.

Le Président se retire au moment du vote.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1185 COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil :

**DECIDE** l'affectation du résultat.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1186 COMPTES DE GESTION 2023**

Le Conseil :

**APPROUVE** les comptes de gestion du Budget principal et des budgets annexes dressés par le comptable public pour les opérations réalisées au cours de l'exercice 2023.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1187 BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE 1**

Le Conseil :

**VOTE** les opérations budgétaires décrites au tableau et qui figureront au budget général 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1188 BUDGET EAU – DECISION MODIFICATIVE 1**

Le Conseil :

**VOTE** les opérations budgétaires décrites au tableau et qui figureront au budget Eau 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1189 BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE 1**

Le Conseil :

**VOTE** les opérations budgétaires décrites au tableau et qui figureront au budget Assainissement 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1190 BUDGET TRANSPORT – DECISION MODIFICATIVE 1**

Le Conseil :

**VOTE** les opérations budgétaires décrites au tableau et qui figureront au budget Transport 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1191 BUDGET OT – DECISION MODIFICATIVE 1**

Le Conseil :

**VOTE** les opérations budgétaires décrites au tableau et qui figureront au budget OT 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1192 CREANCES ETEINTES ET ADMISSIONS EN NON VALEUR – BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil :

**DECIDE** d'admettre en non-valeur les titres de recettes selon les états transmis par le Trésorier dont le montant global est précédemment indiqué.

**DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1193 FLERS AGGLO – COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES DU 30 MAI 2024 – REGULARISATIONS**

Le Conseil :

**APPROUVE** le procès-verbal de la Commission locale de Transfert en date du 30 mai 2024

**PRECISE** qu'il conviendra que les Conseils municipaux des Communes adhérentes à Flers Agglo en délibèrent dans les mêmes termes.

*ADOPTÉ A LA MAJORITE – 1 VOTE CONTRE, celui de Michel LEROYER.*

**2024-1194 APPROBATION DU RAPPORT 2017-2023 SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION**

Le Conseil :

**APPROUVE** le rapport 2017-2023 sur les attributions de compensation.

**TRANSMET** pour information ce rapport aux communes membres de Flers Agglo.

*ADOPTÉ A LA MAJORITE – 1 VOTE CONTRE, celui de Michel LEROYER.*

**2024-1195 MUTUALISATION – MODIFICATION DE LA CONVENTION PARTICULIERE LA FERRIERE AUX ETANGS**

Le Conseil :

**APPROUVE** la convention de mutualisation de service et de répartition des charges communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

**PRECISE** qu'il conviendra que le Conseil Municipal de la Commune de la Ferrière aux Étangs, en délibère dans les mêmes termes.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1196 PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL DU BOCAGE (PETR) – CONTRIBUTION 2024**

Le Conseil :

**APPROUVE** la contribution 2024 telle que décrite et d'inscrire la somme au budget 2024.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1197 RENDEZ-VOUS DE L'ETE – BOISSONS ET GLACES – REGIE DE RECETTES – ADOPTION DES TARIFS**

Le Conseil :

**APPROUVE** les tarifs décrits à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1198 PERSONNELS – EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2024-02**

Le Conseil :

**MODIFIE** le tableau des effectifs dans les conditions exposées.

**PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants.

**PREVOIT** que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière.

**PRECISE** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Social Territorial.

**PREVOIT** une actualisation des conventions de mutualisation dans les sens des dispositions décrites.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes administratifs et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ, UNE ABSTENTION, celle de Michel LEROYER.*

**2024-1199 PERSONNELS – EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES – RAPPORT 2023**

Le Conseil :

**PREND ACTE** du rapport présenté en séance relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au titre de l'année 2023.

**DECIDE** que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1200 COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL 2023 – ELUS COMMUNAUTAIRES – DROIT A LA FORMATION – BILAN ET DEBAT ANNUEL**

Le Conseil :

**PREND ACTE** du bilan relatif aux formations des élus au titre de l'année 2023.

**ANNEXE** ledit document au compte administratif 2023.

*CERTIFIÉ CONFORME.*

**2024-1201 MARCHES PUBLICS – INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ET PRESTATIONS DE NETTOYAGE – AUTORISATION DE LANCER LA PROCEDURE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

- CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant de lancer l'appel d'offres.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure négociée si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnée aux articles L2122-1 et R2122- 2 du Code de la Commande Publique.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les sociétés retenues.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1202 MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET DE MAINTENANCE DES COPIEURS – LANCEMENT DE LA PROCEDURE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

- CHARGE** Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant de lancer l'appel d'offres.
- CHARGE** Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnée aux articles L2122-1 et R2122- 2 du Code de la Commande Publique.
- CHARGE** Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec la société retenue.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1203 MARCHES PUBLICS DE VERIFICATIONS ET CONTROLES PERIODIQUES DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Le Conseil :

- PREND ACTE** de la modification du nombre de lots telle que décrite.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés avec les sociétés désignées.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1204 COMMANDE PUBLIQUE – PRESTATION WAN – COMMANDE AUPRES DE L'UGAP**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention valant commande avec l'UGAP portant conditions particulières de prestation WAN ainsi que documents utiles à la conclusion de cette affaire.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1205 MARCHÉ PUBLIC 2022-079 – ASSURANCES – DOMMAGES AUX BIENS – AVENANT  
– AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 au contrat d'assurance « Dommages aux biens » n° 2022-079.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à résilier le marché n° 2022-079 en cours au 1er janvier 2025, dans l'éventualité où la procédure d'appel offre à intervenir permettrait de retenir une offre plus intéressante pour les intérêts de la collectivité.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1206 FLERS – PROJET PLANCAION – DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE  
ENQUETE PARCELLAIRE**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter Monsieur le Préfet de l'Orne pour l'organisation d'une enquête publique parcellaire préalable à la prise d'un arrêté de cessibilité sur le périmètre et pour l'emprise foncière telle qu'identifiée dans la délibération, dans le plan et le tableau parcellaire.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1207 FLERS – PROJET PLANCAION – AMENAGEMENT DE CARREFOURS GIRATOIRES –  
CONVENTION FONCIERE AVEC SODIFLERS**

Le Conseil :

**APPROUVE** les termes de la convention suivant les conditions résumées.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention foncière avec SODIFLERS et la ville de Flers.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1208 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE – PROJET DE PERIMETRE A L'ECHELLE  
DE FLERS AGGLO**

Le Conseil :

**PROPOSE** un projet de périmètre de SCOT à l'échelle de Flers Agglo.

**SOUJET** ce projet de périmètre à Monsieur le Préfet de l'Orne en application des articles 143-5 et 6 du Code de l'Urbanisme.

*ADOPTÉ A LA MAJORITE – 1 VOTE CONTRE, celui de Michel LEROYER.*

**2024-1209 AMENAGEMENT DU BOURG DE SAIRES LA VERRERIE – FONDS DE CONCOURS DE  
FLERS AGGLO**

Le Conseil :

**ACCORDE** à la commune de Saires la Verrerie un fonds de concours de 20 % avec un plafond de **40.017,24 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation.

**PRECISE** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune de Saires la Verrerie du bilan définitif de l'opération.

**PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1210 AMENAGEMENT DU BOURG DES TOURAILLES (ATHIS VAL DE ROUVRE) – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO – CONVENTION DE CO-MAITRISE D’OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DES ARRETS DE CAR**

Le Conseil :

- DECIDE** l’abrogation de la délibération n° 2023-991 du 12 octobre 2023.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de co-maîtrise d’ouvrage avec la commune d’Athis Val de Rouvre pour la mise en accessibilité des arrêts de car.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget annexe transport).
- ACCORDE** à la commune d’Athis Val de Rouvre un fonds de concours de 15 % avec un plafond de **37.764,97 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation.
- PRECISE** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune d’Athis Val de Rouvre du bilan définitif de l’opération.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget général).

*ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ.*

**2024-1211 AMENAGEMENT DU HAMEAU DE LA HALOUZIERE (COMMUNE DE LA SELLE LA FORGE) – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO – CONVENTION DE CO-MAITRISE D’OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DES ARRETS DE CAR**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de co-maîtrise d’ouvrage avec la commune de la Selle la Forge pour la mise en accessibilité des arrêts de car.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget annexe transport).
- ACCORDE** à la commune de la Selle la Forge un fonds de concours de 20 % avec un plafond de **35.064,33 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation.
- PRECISE** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune de la Selle la Forge du bilan définitif de l’opération.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget général).

*ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ.*

**2024-1212 AMENAGEMENT DU BOURG DE MESSEI (RUE DES ECOLES) – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO – CONVENTION DE CO-MAITRISE D’OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DE L’ARRET DE CAR ET POUR LA REPRISE DU RESEAU D’EAUX PLUVIALES**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de co-maîtrise d’ouvrage avec la commune de Messei pour la reprise du réseau d’eaux pluviales et pour la mise en accessibilité de l’arrêt de car.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget général et budget annexe Transport).
- ACCORDE** à la commune de Messei un fonds de concours de 15 % avec un plafond de **18.649,88 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation.
- PRECISE** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune de Messei du bilan définitif de l’opération.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2024 (budget général).

*ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ.*

**2024-1213 PETITES VILLES DE DEMAIN – INGÉNIERIE BANQUE DES TERRITOIRES – AVENANT DE PROLONGATION À LA CONVENTION CADRE**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation à la convention cadre relative à l'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1214 PETITES VILLES DE DEMAIN – CONVENTION CADRE ORT – AVENANT N° 4 – INTEGRATION STRATEGIE D'INTERVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN – LA FERTÉ MACÉ**

Le Conseil :

**DÉCIDE** d'intégrer la stratégie de revitalisation déclinée sur la commune de La Ferté Macé (stratégie, programme d'actions, périmètres ORT) dans la convention ORT existante.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 4 de la convention cadre ORT à intervenir ainsi que toutes pièces utiles à l'exécution de cet avenant.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1215 FLERS AGGLO – AMENAGEMENT DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS – PROCEDURE D'EXPROPRIATION – FONDS DE CONCOURS**

Le Conseil :

**APPROUVE** les conditions d'accompagnement de Flers Agglo, telles que décrites, aux procédures d'expropriation menées par les communes membres dans le cadre de projets d'aménagement de centre bourg des communes.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1216 CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE DE CAEN**

Le Conseil :

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention cadre de partenariat avec l'Université de Caen.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

**2024-1217 PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE – APPROBATION DE LA CHARTE – ADHESION DE FLERS AGGLO**

Le Conseil :

**APPROUVE** sans réserve, la Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine 2024-2039 ainsi que ses annexes, dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

**APPROUVE** l'adhésion de Flers Agglo au Parc Naturel Régional Normandie Maine.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

**PRECISE** que des crédits seront sollicités à compter du Budget 2025.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*